

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE A DESTINATION DES CITOYENS BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Cette partie vise à donner les contours du budget 2023 en fonctionnement et en investissement.

PARTIE I : SECTION DE FONCTIONNEMENT

En premier lieu, il est proposé d'affecter les résultats du compte administratif qui ont été adoptés lors du conseil communautaire du 03 avril 2023.

Résultat excédentaire du CA 2022 reporté en section de fonctionnement :
611 801,39€

1 – Les recettes de fonctionnement

Inscription BP 2023 : 3 645 463,89€

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2022 : 3 647 411,79 €

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 1 500 €

Il s'agit du remboursement des indemnités journalières d'agents en congé longue maladie ou en accident du travail.

Les recettes des chapitre 70 – 74 – 75 et 77 proviennent :

- des redevances d'assainissement collectifs : 2 500 000 €
- des redevances modernisation des réseaux : 125 800 €
- des redevances d'assainissement non collectifs : 100 000 €
- des contrôles de vente assainissement collectif : 15 000 €
- des travaux : 32 000 €
- de la prestation dépotage : 50 000 €
- d'une aide exceptionnelle au coût de traitement des boues : 12 000 €
- d'autres produits exceptionnels : 5 000 €

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 192 362,50 €

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférées.

002 : Excédent de fonctionnement reporté : 611 801,39 €

2 – Les dépenses de fonctionnement par chapitre
--

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général sont estimées à 1 238 300 €.

Budgété 2022 : 1 178 309 €

Réalisé 2022 : 1 046 055,24 €

Ce chapitre recouvre les dépenses relatives aux frais de fonctionnement du service et aux contrats de prestation pour l'exercice de la compétence assainissement collectif.

Chapitre 012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel sont estimées à 838 700 €.

Budgété 2022 : 950 331 €

Réalisé 2022 : 851 595,18 €

Chapitre 014 – Atténuation de produits : 125 800,00 €

Ce montant correspond au reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'agence de l'eau pour l'année 2023.

Chapitre 65– Autres charges de gestion courante : 3 000 €

Il s'agit essentiellement d'une enveloppe pour créances admises en non-valeur ou éteintes.

Chapitre 66 – Intérêt des emprunts

Les frais financiers représentent une somme de 120 342,08 € en fonctionnement en 2023.

En 2022, ils étaient de 112 724,40 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 100 000,00 €

Il s'agit principalement d'une aide à l'assainissement non collectif pour le pont de Cornil ainsi que pour les travaux de mise en séparatif des réseaux.

Chapitre 68 – dotations aux provisions : 45 000 €

Il s'agit de provisionner les créances douteuses.

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 876 557,70 €

Il s'agit des amortissements.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 297 764,70 €

PARTIE II : SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement d'un montant de 3 495 864,50 € concernent :

Des frais d'étude :

SDA le Chastang - le Lonzac - st Hilaire Peyroux : 130 000 €

Frais de commissaires enquêteurs Clergoux - Lagarde-Enval Marc la Tour - St Augustin
Mulatet (Tulle - Naves - Laguenne - Ste Fortunade - Chameyrat) : 6 000 €

Des travaux :

Acquisition terrains et servitudes Cornil - Chamboulive - Gare de Corrèze - la Lignade -
Pra du Gril - Corrèze - Eyrein - Clergoux: 20 277 €

Réseau Cornil : 723 775,50 €

Réseau Chamboulive : 660 867 €

Réseau Corrèze : 500 000 €

Réseau eaux usées Tulle (av Poincarré) : 100 000 €

Réseau et STEP Eyrein : 134 000 €

MOE réseau Mulatet - Eyrein - Favars - Lagraulière : 272 185 €

Curage des lagunes St Jal - Cornil - St Hilaire : 255 000 €

Renouvellement divers équipements - Clergoux - le Lonzac - St Mexant - St Priest de
Gimel - Mulatet - Favars - Seilhac - Espagnac : 167 000 €

Accompagnement travaux voirie Seilhac (rue de la Brégeade) : 100 000 €

Création d'un réseau d'alimentation bassin - lagune et MOE réseau Seilhac : 53 000 €

Déplacement PR La Roche Canillac : 45 000 €

Reprise d'étanchéité bassin lagune Chanac : 45 000 €

Tranche optionnelle réseau de Corrèze : 43 000 €

Travaux divers et imprévus : 240 760 €

A ces investissements s'ajoutent les restes à réaliser à hauteur de 2 438 406,02 €.

Chapitre 16– Emprunts : 419 942,58 €

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : 144 809 €

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 192 362,50 €

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférées.

2 – Les recettes d'investissement

001 : Résultat reporté d'investissement : 667 896,06 €

Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 549 443 €

Auxquels s'ajoutent les RAR à hauteur de 2 928 152,95 €

Le chapitre 16 (emprunt) comprend le recours à l'emprunt estimé à 1 216 582,78 €.

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Il s'agit des amortissements pour 876 557,11 €.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : 154 988 €

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 297 764,70 €

PARTIE III : GESTION DE LA DETTE

Synthèse de la Dette

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 815 694.60 €	2,43 %	14 ans et 9 mois	7 ans et 11 mois	50

Dettes par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	50	4 815 694.60 €	2,43 %
Dettes	50	4 815 694.60 €	2,43 %

Dettes par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	4 119 394.57 €	85,54 %	2,35 %
Variable	602 924.65 €	12,52 %	2,95 %
Livret A	93 375.38 €	1,94 %	2,66 %
Ensemble des risques	4 815 694.60 €	100,00 %	2,43 %

Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	2 755 615.45 €	57,22 %	
CREDIT AGRICOLE	997 090.22 €	20,71 %	
SFIL CAFFIL	580 559.13 €	12,06 %	
BANQUE POPULAIRE	212 948.98 €	4,42 %	
BANQUE POSTALE	153 412.65 €	3,19 %	
Autres prêteurs	116 068.17 €	2,41 %	
Ensemble des prêteurs	4 815 694.60 €	100,00 %	-

Dettes par année

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	5 009 663 €	4 593 879 €	4 174 680 €	3 775 421 €	3 410 361 €	1 881 364 €
Capital payé sur la période	407 773 €	419 943 €	418 514 €	379 740 €	358 234 €	267 391 €
Intérêts payés sur la période	111 140 €	* 120 866 €	* 115 006 €	* 98 890 €	* 86 747 €	* 45 871 €
Taux moyen sur la période	2,22 %	2,62 %	2,65 %	2,52 %	2,45 %	2,35 %